

PLASTOR



Sous-couche technique

Inhibiteur de Tanins PUR-T®

Avant vitrificateur **PUR-T**

MONOCOMPOSANT

PRÊT À L'EMPLOI

NETTOYAGE DES OUTILS

EAU

RENDEMENT

1L = 10±m² par couche

RECOUVRABLE

1 - 2 H

COV conforme 2010

0% NMP NEP



caractéristiques - destinations

- Sous-couche technique **anti-tanins** pour permettre un **système complet de vitrification en phase aqueuse** sur bois à tanins (chêne, châtaignier, framiré...)
- Une formulation qui bloque les tanins et **évite l'apparition de taches** causées par les remontées tanniques.
- Une formulation fluide pour une **application uniforme aisée**.
- Un **égrenage facile** pour parfaire la finition.
- Un aspect invisible qui préserve la **tonalité naturelle** des bois.
- **Spécialement adaptée** pour être utilisée **en système avec tous les vitrificateurs PUR-T® PLASTOR**.
- Une formule conforme COV 2010.

caractéristiques

Aspect du produit en pot	Liquide blanc
Séchage physique	Par évaporation de l'eau
Liant	Résines acryliques

propriétés physico-chimiques

COUCHE HUMIDE	
Densité à 20°C	1.05 +/- 0.05
Viscosité à 20°C	38 secondes - Coupe AFNOR N°6.
Extrait sec en poids	28% +/-2
pH	7 +/- 0.5
Contenu en COV	Valeur limite UE pour ce produit (Cat A/g) : 50 g/L (2007) / 30 g/L (2010) Ce produit contient max 30 g/L COV

séchage

Hors poussière	45 minutes
Recouvrable / égrenable	1 – 2 heures selon conditions ci-après

Temps de séchage à 20°C et 65% d'humidité relative pour des couches d'épaisseur normale

Une mauvaise aération, l'application en couches trop épaisses, une température trop basse et /ou une humidité relative trop importante ralentiront le temps de séchage.

De même l'essence de bois peut influencer sur le temps de séchage.

mise en œuvre

Préparer le support

Le ponçage et l'application du système sous-couche/vitrification des parquets récemment collés peuvent commencer après durcissement complet de la colle.

- **Sur parquets anciens** : Poncer le parquet « à blanc » dans les règles de l'art en 3 passes minimum. Procéder à un premier ponçage au gros grain (16 à 60). Si besoin, traiter les bois attaqués avec le Traitement Parquets Intérieurs PLASTOR et mastiquer les joints, fentes ou fissures avec le Liant de Rebouchage ou la Pâte à Bois PLASTOR. Poursuivre par un ponçage grain moyen (80-100) et terminer par un ponçage au grain fin (100 ou 150).
- **Sur parquets neufs bruts**, un ponçage au grain fin est suffisant.
- **Sur parquets pré-verniss usine** : en cas de survitrification ou de rénovation sans ponçage à blanc, ne pas appliquer de sous-couche avant le vitrificateur.

Dépoussiérer toujours parfaitement le sol, les murs et plinthes avant l'application de tout produit.

Travailler la couleur

Pour personnaliser le parquet, appliquer au besoin et selon l'attente esthétique, la Préparation décorative PLASTOR choisie (Wood'Pigma®, Corrodeur Parquet, Fixateur Bois clairs) sans souci de compatibilité.

Choisir la sous-couche

Avant de vitrifier le parquet, pour garantir la parfaite protection du support, opter selon le besoin pour la sous-couche PLASTOR adaptée aux contraintes des différentes essences de bois.

L'application des sous-couches est possible sur tous types de bois, mais dans ce cas elles perdraient leurs intérêts techniques spécifiques.

Toutes les sous-couches PLASTOR sont compatibles avec l'ensemble des vitrificateurs PLASTOR. **Toutefois pour une finition optimale, recouvrir l'Inhibiteur de Tanins PUR-T® avec une finition PUR-T®**. Pour bloquer au maximum tout risque de jaunissement, nous vous conseillons d'ajouter également l'absorbeur UV à hauteur de 2% dans le vitrificateur.

En cas de survitrification ou de rénovation, ne pas appliquer de sous-couche avant le vitrificateur.

Appliquer la sous-couche

Outillage :

Utiliser un rouleau poils 13 mm qui ne peluche pas. Le spalter doit être adapté à l'application de produits en phase aqueuse.

Pour un résultat optimal, avant la première utilisation :

- **Du rouleau** : brosser le manchon pour éliminer les fibres en suspension, le tremper dans l'eau, puis l'essorer.
- **Du spalter** : brosser le spalter pour éliminer les poils détachés.

Lors de chaque pose, mettre rouleau et spalter dans un « box à rouleau » ou dans un sac plastique pour éviter le dessèchement sans avoir à le mettre dans de l'eau.

N'utiliser que du matériel sec ou parfaitement essoré.

Conditions d'application :

Conformément aux règles professionnelles en vigueur, n'appliquer la sous-couche que :

- Par une température au sol comprise entre 8°C et 25°C.
- Sur un support propre, sec (humidité <10%), dégraissé (sans corps gras tels qu'exsudation, cire, silicone...), et exempt de lessive, de toute salissure, poussière de ponçage ou autres résidus acides.
- En l'absence de courant d'air.

1 L'INHIBITEUR DE TANINS PUR-T® PLASTOR est prêt à l'emploi, ne pas le diluer. Bien agiter avant et pendant l'application. Une couche suffit.

2 Commencer l'application par la périphérie de la pièce à l'aide d'un spalter, puis continuer au rouleau non pelucheux. Étaler la sous-couche en couches croisées, régulières et garnies en finissant dans le sens des fibres du bois ou de la lumière selon le type de pose et en évitant les surépaisseurs, bourrelets et courants d'air. Appliquer sur des petites surfaces de 2 ou 3 m² à la fois et faire attention de toujours réaliser les raccords mouillé sur mouillé. Veiller à appliquer la sous-couche sans trop appuyer sur le rouleau et en évitant de trop travailler le produit. Bien contrôler la consommation du produit afin de respecter le rendement. La fonction technique ne sera pas remplie si la couche est trop fine et une couche trop épaisse engendrera un séchage lent, un mauvais rendu...

3 Après 1 à 2 heures quand la couche est bien sèche (formation de poussière fine à l'égrenage), égrener légèrement et uniformément avec une grille grain 150-180 adaptée sur monobrosse.

Attention : Ne pas trop insister pour l'égrenage de toutes les sous-couches, afin de ne pas enlever trop de produit et ainsi perdre leur bénéfique technique. Poncer uniformément pour ne pas retrouver le bois brut par endroits et éviter d'avoir un rendu non uniforme à l'application de la finition.

- 4** Appliquer ensuite la première couche de vitrificateur sur la surface parfaitement dépoussiérée (voir mode d'emploi des vitrificateurs).

nettoyage des outils

Immédiatement après utilisation, nettoyer les outils avec de l'eau pure. Terminer par un lavage à l'eau savonneuse puis les suspendre. Ne pas les poser.

dilution

Ne pas diluer les produits. Toute dilution diminue les performances des sous-couches.

précautions particulières

- **Sur parquets anciens** : avant l'application de toute finition, reboucher les interstices entre lames pour éviter l'infiltration et l'accumulation de sous-couche lors de l'application.

Une infiltration de produit à ces endroits risque de faire remonter toutes les cires, huiles, impuretés... à la surface.

L'accumulation de produit se traduit par un voile blanc entre lames et entraîne un séchage très lent dans ces zones, ce qui aura une incidence sur le rendu du film en dernière couche puisqu'on applique un vernis sur une surface non sèche.

- **sur parquets chanfreinés** ou anciens, veiller à ne pas « remplir » les chanfreins pour éviter tout désordre esthétique.
- **Sur sols chauffants** : conformément aux règles professionnelles en vigueur, arrêter le chauffage 48 heures avant l'application de la sous-couche et le remettre progressivement en route 7 jours après la fin de la vitrification.

conditionnements

Ce produit est disponible en bidons de 1 litre et de 5 litres.

élimination des déchets

Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Le laisser sécher. Déposer les conditionnements vides et les résidus liquides ou secs dans une déchetterie. L'élimination devra toujours être effectuée conformément aux directives locales / nationales en vigueur.

stockage

Bien reboucher les bidons après chaque utilisation.
Une peau peut se former dans les emballages entamés. Dans ce cas, avant toute utilisation, filtrer le produit.

Fermer hermétiquement les récipients. Transvaser les restes dans des conditionnements plus petits.

NE PAS EXPOSER LES BIDONS AU GEL : Attention le produit qui a gelé ne présente pas de changement visuel de consistance mais perd ses propriétés de résistance et devient donc inutilisable.

Tenir les emballages à l'abri des fortes chaleurs : éviter d'entreposer les bidons dans un véhicule en plein soleil.

conservation

Durée de conservation des produits non ouverts : 1 an en emballage fermé d'origine.

Durée de conservation du produit entamé : utilisable si pas de formation de peau en surface, s'il n'y a pas de modification de consistance du produit.

précautions d'usage

Respecter toujours les directives des fiches techniques des produits utilisés, les DTU, normes, règles professionnelles et réglementations nationales en vigueur à la date d'exécution des travaux.

L'information complète pour la sécurité d'emploi, de stockage et de destruction est détaillée sur les Fiches de Données Sécurité (FDS) disponibles sur www.quickfds.com

certifications bio-écologiques

Ne présente aucun danger en cas de contact

0% NMP – 0% NEP



- la NMP a un effet toxique sur l'appareil reproducteur, ce qui implique un risque pour le fœtus lorsque la femme enceinte a un contact cutané avec de la NMP à l'état liquide
- Les fournisseurs de NEP aujourd'hui continuent les tests sur cette matière et ne s'engagent pas sur des conclusions toxiques définitives

Consulter nos fiches de données de sécurité

Respecte l'environnement

LABEL ECOLOGIQUE EUROPEEN

Ce label garantit que le produit choisi respecte des critères environnementaux exigeants et répond aux critères suivants (pour les peintures et vernis) :

**Better for the environment ...
Meilleur pour l'environnement ...**



- Good performance for indoor use.
- Limited use of hazardous substances.
- Low solvent content.
- Bonnes performances pour une utilisation à l'intérieur.
- Usage limité de substances dangereuses.
- Faible teneur en solvants.

**... meilleur pour vous.
... Better for you.**



www.ecolabels.fr

EU Ecolabel : FR/007/008

Pour plus d'informations sur le label écologique de l'Union européenne, veuillez consulter le site internet <http://ec.europa.eu/ecolabel>

Ou contacter l'Organisme Certificateur
AFAQ AFNOR Certification
11, rue Francis de Pressensé
93571 La Plaine Saint Denis Cedex

Respecte l'environnement

CONFORME COV 2010



COV : Composés Organiques Volatils.

La directive européenne a pour objectif de réduire les émissions de COV liées à l'emploi industriel des solvants qui participent grandement à la destruction de la couche d'ozone.

La directive comporte 2 dates d'application de plus en plus contraignantes : 2007 et 2010.

EMBALLAGES RECYCLABLES



L'emballage est constitué de plastique recyclable

CERTIFICATION ISO 14001



Le site de production PLASTOR est certifié ISO 14001 norme qualité internationale.

Ceci implique une vraie démarche environnementale : un respect de la réglementation, la mise en place de plans de prévention de risques de pollution, de plans d'améliorations, une surveillance de l'impact des rejets sur l'environnement, un tri et une valorisation des déchets...

certifications de qualité

CERTIFICATION ISO 9001



Le site de production PLASTOR est certifié ISO 9001 version 2000

Traçabilité et contrôle qualité de 100% de la production.

Intégration du client dans la conception des produits en vue de l'amélioration continue orientée vers la satisfaction clients.

PLASTOR - GROUPE V33 • RUE DE LA CROIX BERNARD • 39120 DOMBLANS

Tél : 03 84 35 28 77 – fax : 03 84 44 63 18 - www.plastor.com

Pour tous renseignements techniques supplémentaires

- Par téléphone : Le service technique PLASTOR vous répond du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 au 03 84 35 00 10
- Par fax : 03 84 44 96 10
- Par courrier : PLASTOR – service Technique – B.P. 1 – 39210 Domblans

La présente notice a pour but d'informer. Les renseignements reposent sur nos connaissances et notre expérience actuelle en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur. Etant donné la multiplicité des facteurs pouvant influencer l'emploi de nos produits, ils ne peuvent dispenser l'utilisateur de ses propres expériences. On ne saurait déduire de nos indications une garantie juridique.

Cette fiche technique annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Assurez-vous auprès du service technique que vous êtes en possession de la dernière version